

LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 SUR LE CONTRAT D'ASSOCIATION

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION
GENERALE

1^{er} Bureau

ASSOCIATIONS

RÉCÉPISSÉ n° 11028

Le Préfet des Bouches-du-Rhône certifie avoir reçu de

M. Roland TARDY, Président

le 14 Novembre 1949, une déclaration par laquelle il fait
la constitution,

connaître

~~les modifications apportées aux statuts~~

~~et les changements survenus dans la composition du Conseil
d'Administration~~

d'une Association dénommée : Compagnons Bâtisseurs
Marseille

dont le siège social est à Marseille 153 Chemin du Roucas
Blanc 13007

Le présent récépissé a pour unique
objet de constater le dépôt de la dé-
claration et des pièces annexées, sans
préjuger en quoi que ce soit de la lé-
gimité de l'association.

Le dernier récépissé doit être présenté à chaque demande de modification.

Marseille, le 15 Novembre 1949

Pour le Préfet et par délégation :
Le Chef de Bureau,



[Handwritten signature]

M.-T. FANTAPPIE

NOTA. - Tous changements survenus dans l'Administration, l'organisation ou les statuts de l'Association devront

16 novembre 1979. Déclaration à la préfecture de l'Ardeche. **Karate-Club de Vals-les-Bains**. Objet : création et gestion d'un club sportif consacré à la pratique du karaté. Siège social : mairie de Vals-les-Bains.

19 novembre 1979. Déclaration à la préfecture de l'Ardeche. **Ardeche 2000**. Objet : réunir les Ardechois au sein de comités locaux afin de renforcer leur solidarité ; œuvrer pour le développement de leurs droits fondamentaux à la liberté au travail et à la sécurité ; rechercher toutes mesures appropriées pour valentir l'exode rural ; faire connaître l'Ardeche à l'extérieur du département en favorisant sa vocation agricole, industrielle et touristique ; organiser la réflexion et engager toutes actions politiques dans le cadre d'une démocratie libérale avancée soucieuse du respect de l'Etat, de la justice sociale et du bonheur individuel ; favoriser la modernisation économique de l'Ardeche. Siège social : 2, rue Pierre-Filliat, Privas.

09 - ARIÈGE

19 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Association corporative de football Société rouvière Colas**. Objet : développer la pratique du football et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : route de Foix, 09120 Varilhès.

11 - AUDE

9 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Narbonne. **L'association Amicale laïque de Fitou** transfère son siège social de la mairie de Fitou au foyer municipal, rue du Pla, Fitou.

12 - AVEYRON

14 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **Sport Quilles cransacois**. Objet : pratique du sport de quilles. Siège social : café Daulhac, avenue de la Gare, Cransac, 12110 Aubin.

16 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **Club canin du bassin houiller de Decazeville**. Objet : pratiquer le dressage des chiens en vue de leur participation éventuelle aux concours officiels et démonstrations ; contribuer à l'amélioration des races canines. Siège social : immeuble des sociétés, esplanade Jean-Jaures, 12300 Decazeville.

19 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **La Pétanque compolibatouise**. Objet : faciliter et vulgariser la pratique du jeu de pétanque. Siège social : café Lagane, Compolibat, 12330 Lanuéjols.

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

12 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **L'association Comité régional de productivité Provence-Côte-d'Azur-Corse** (Centre de Marseille-Provence) transfère son siège social du 29, la Canebière, 13001 Marseille, au 2, rue Paradis, 13001 Marseille.

13 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association départementale Suzanne-Vitalis du centre d'études Sri-Aurobindo**. Objet : concourir à la diffusion de la pensée de Sri Aurobindo et de Mère ; faire connaître le développement de la cité d'Auroville ; contribuer à l'enrichissement culturel de ses adhérents. Siège social : 34, rue Briffaut, 13005 Marseille.

18 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Comité des œuvres sociales du personnel communal de la ville de Roquevaire**. Objet : promouvoir, étudier, organiser et réaliser toutes œuvres et projets de caractère social et culturel intéressant le personnel de la ville de Roquevaire, en activité, retraite, ainsi que les conjoints et enfants à charge. Siège social : mairie de Roquevaire.

13 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **L'association Démocratie - Réseau et santé mentale - Société de Croix-Marine** transfère son siège social de La Bricarde, bâtiment H 4, appartement 43, 125, boulevard Henri-Barnier, 13015 Marseille, à La Bricarde, bâtiment H 6, 125, boulevard Henri-Barnier, 13015 Marseille.

14 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Association des correspondants sociaux d'entreprises**. Objet : promouvoir les échanges et les contacts entre les personnes s'occupant des affaires sociales des entreprises ; mettre en œuvre des actions d'information et de formation par tous moyens sur les problèmes d'ordre économique et social qui concernent leurs activités. Siège social : 2, rue Saint-Bazile, 13001 Marseille.

14 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Compagnons bâtisseurs Marseille**. Objet : contribuer à la solution des problèmes sociaux liés à l'habitat et au cadre de vie ; permettre aussi la rencontre entre jeunes de milieux et pays différents dans le cadre de chantiers de jeunes volontaires. Siège social : 152, chemin du Roucas-Blanc, 13007 Marseille.

14 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **L'association Comité gestionnaire du centre aéré P.T.T. Roquefort-la-Bédoule**, décide sa dissolution. Siège social : 13, rue Henri-Barbusse, 13227 Marseille CEDEX 1.

15 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Les Cahiers d'odontologie chirurgicale**. Objet : élaboration, rédaction et diffusion d'un périodique universitaire et professionnel. **Les Cahiers d'odontologie chirurgicale**. Siège social : centre Gaston Berger, 17-19, rue Mireille-Lauze, 13010 Marseille.

15 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **L'association Comité d'intérêts de quartier du Mont-Tabou, de la Cyprière, des Fabres de Châteauneuf, change son titre, qui devient : Comité d'intérêts de quartier du Mont-Tabou, de Châteauneuf, de la Cyprière, des Fabres et de la Buzine**. Siège social : 68, route des Caméins, 13011 Marseille.

16 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Comité des œuvres sociales du personnel communal de La Bouilladisse**. Objet : renforcer la solidarité entre les agents municipaux. Siège social : mairie, 13720 La Bouilladisse.

16 novembre 1979. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Les Gais Lurops de Saint-Just**. Objet : organiser des loisirs, la culture et des voyages pour tous ; susciter la rencontre du 3^e âge et des jeunes. Siège social : 41, boulevard Perrin, 13013 Marseille.

14 - CALVADOS

5 novembre 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Association des sports et loisirs des Courriers normands**. Objet : développer la pratique du sport et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : 8, rue Paul-Doumer, 14000 Caen.

7 novembre 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **L'association pour l'information et la culture à Caen** transfère son siège social du 22, rue de Bayeux, 14000 Caen, au 3, rue du Chanoine-Kuel, 14000 Caen.

8 novembre 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Comité de Basse-Normandie d'haltérophilie et de culturisme**. Objet : organiser, contrôler, enseigner et développer la pratique de l'haltérophilie et de la culture physique en étant affilié au comité régional ; diriger, coordonner et surveiller l'activité des associations d'haltérophilie et de culture physique. Siège social : salle de la Cave, 2, avenue d'Harcourt, 14000 Caen.

13 novembre 1979. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Les Amis du sport pour tous de Basse-Normandie**. Objet : développer la pratique de l'éducation physique, des sports et des loisirs ; apporter ainsi à tous les âges joie, détente et santé. Siège social : 23 bis, rue des Chanoines, 14000 Caen.

21 - CÔTE-D'OR

12 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Beaune. **Association des internes du centre hospitalier de Beaune**. Objet : développer les liens confraternels entre les membres de l'internat des hospices de Beaune. Siège social : internat de l'hôpital de Beaune.

22 - CÔTES-DU-NORD

14 novembre 1975. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Association des joueurs et supporters du Club sportif de Plélan-le-Petit**. Objet : favoriser les relations entre les différentes personnes qui s'intéressent au Club sportif de Plélan-le-Petit. Siège social : mairie de Plélan-le-Petit.

24 - DORDOGNE

19 novembre 1979. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. **Groupe périgourdin d'étude et d'animation**. Objet : sensibiliser les Périgourdins aux questions qui se posent quant à leur devenir. Siège social : 45, rue Louis-Mie, Périgueux.

25 - DOUBES

19 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Association des constructeurs du lotissement Les Prés**. Objet : organiser, coordonner et défendre les constructeurs du lotissement Les Prés, et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : mairie d'Arcey.

19 novembre 1979. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Association sportive du collège de Bari**. Objet : organisation et développement, en prolongement de l'éducation physique et sportive donnée pendant les heures de scolarité, de l'initiation et de la pratique sportives pour les élèves qui y adhèrent. Siège social : route de Dung, 25920 Bari.